



Voile Aventure

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE LE SAMEDI 22 OCTOBRE 2022 à ECKARTSWILLER

Nombre total de membres à jour de leur cotisation : 69

Membres du CA présents :

Jackie Delozanne, Gérard Van Loo, Jean-Marc Collard, Hervé Weingaertner, Claude Lebeau, Hervé Petitnicolas. Christian Wolff, Marc Hausser.

Membres présents :

Coloma Jean-Marc, Delozanne Jeanine, Gasser Didier, Gasser Thérèse, HIRN Lucien, Lebeau Edith, Marchand Pascal, Maurice Stéphane, Rothan Jean-Luc, Rothan Marie-Paule, Schmitt Jean, Stenger Michel, Stenger Christine, Van Loo Christiane, Vorburger Jean-Luc, Vorburger Valérie, Wolff Françoise

Membres représentés par pouvoir :

Desmidt Eric, Hoffart Didier, Josse Geneviève, Val Elvira,

Membres excusés sans pouvoir :

Nombre de membres présents ou représentés : 29

Nombre de membres absents et non représentés : 40

Nombre de féminines : 22

Nombres de cheminots ou apparentés : 44 dont 12 USCF et 12 féminines

Nombre de licenciés 2021/2022 : 64

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE LE SAMEDI 22 OCTOBRE 2022 à Eckartswiller

Début de la réunion à 17h05

Tous les membres de Voile Aventure à jour de leurs cotisations ont reçu une convocation aux AG ordinaire et extraordinaire dont l'ordre du jour est le suivant :

AG Ordinaire

- **Approbation des comptes rendus d'AG 2021**
- **Rapport Moral et d'activité de la saison 2022**
- **Présentation de la situation financière 2022 – prévisionnelle 2023**
- **Renouvellement partiel du conseil d'administration (2 membres sortants)**
- **Election du nouveau(elle) Président(e)**
- **Délibération : transfert du siège social au domicile du président**

- **Montant de la cotisation 2023-2024 :**
- **Prévisions activités 2023**
- **Questions diverses.**

AG extraordinaire : si le nouveau président réside dans un département où les associations sont réglementées sous le régime du code civil local.

Approbation des comptes rendus d'AG 2021

Les comptes-rendus de l'AG 2021 sont adoptés à l'unanimité

Rapport Moral 2022:

En tout premier lieu, remerciements aux bénévoles de l'Association qui permettent notamment qu'on se retrouve ici dans cette belle salle polyvalente d'Eckartswiller. Nous apprécions d'être reçus dans de très bonnes conditions aussi bien pour l'accueil que pour la mise en œuvre des menus. C'est aussi parce que des bénévoles nous accueillent chaleureusement que nous avons envie d'assister aux Assemblées Générales.

Bien sûr, merci à tous ceux qui se sont déplacés parfois de très loin pour que les travaux de cette AG reflètent bien l'intérêt d'un maximum de membres.

L'exercice 2022 de Voile Aventure a été plutôt moins actif que les années précédant la pandémie.. Les croisières en Guadeloupe et aux Iles vierges ont encore été très impactées par les exigences sanitaires. Nous avons cependant repris une activité presque normale, sans restrictions sanitaires depuis le printemps.

Notre offre de navigation s'est trouvée diminuée car plusieurs skippers de Voile Aventure ont quitté l'association. Les croisières organisées à plusieurs bateaux ont profité d'une belle ambiance associative qui profite à tous.

La participation plus nombreuse à cette AG et les quelques nouvelles têtes présentes permettent d'espérer une activité renouvelée et augmentée.

Certes le nombre de membres n'est pas notre cheval de bataille, mais il permet d'offrir un plus large éventail de sorties en bateaux. C'est un cercle vertueux.

Conseil d'administration : Nous nous sommes réunis le 5 novembre 2021 à Strasbourg, en visio le 14 novembre. Nous sommes allés au salon nautique de Paris les 7 et 10 décembre pour prospecter, échanger avec les loueurs et rechercher des opportunités intéressantes. Nous nous sommes revus le 3 mars 2022 à Strasbourg, et le 14 avril à Sélestat. Enfin, nous nous sommes retrouvés devant nos écrans le 20 septembre pour finaliser la tenue de l'Assemblée Générale d'aujourd'hui et la croisière d'Automne à La Rochelle.

Notre association pratique des conditions de prix très avantageuses.

Nous n'alimentons pas une grosse fédération et ne finançons pas d'autres activités que celles que nous vous proposons. Depuis plusieurs années, notre réserve de fonctionnement de 10 000€ atteinte, nous équilibrons les budgets de chaque croisière en réinjectant dans les caisses de bord les sommes demandées qui dépassent le coût des frais de location.

Gérard vous expliquera tout à l'heure que cette année, nous allons devoir reconstituer cette réserve nécessaire de fonctionnement et que nous ne redistribuerons plus pendant quelques temps les excédents de location jusqu'à revenir à une situation financière plus aisée.

Je ne vais pas vous remettre le couplet annuel sur les qualités du bureau, sachez simplement que l'équipe est bien rodée. Si quelquefois, j'ai l'occasion de donner mon avis, trésorier et secrétaires gèrent tout le travail administratif.

Lors de la dernière assemblée Générale, vous avez élus 2 personnes supplémentaires pour améliorer le fonctionnement de notre Conseil d'Administration. J'invite aussi à participer à nos

réunions les personnes qui souhaitent s'impliquer dans le fonctionnement du club. Tant que l'esprit du club est unanime sur le fond, l'élargissement des idées ne peut être qu'un plus. Nous nous réunissons la veille de l'AG pour étudier la tenue de la réunion du lendemain afin de vous apporter des propositions qui sont déjà réfléchies.

Lors de l'AG, nous écoutons soigneusement vos désirs et nous pouvons nous vanter de les satisfaire en grande partie.

Elu président le 27 novembre 2009, cela fait maintenant 13 ans que je préside cette belle association. Depuis, nous avons organisé 71 croisières, souvent avec plusieurs bateaux. Nous avons fait des erreurs et appris de nos erreurs pour arriver à un fonctionnement bien huilé, qui résulte de l'activité de bénévoles soucieux de l'intérêt du club bien avant le leur. Je les en félicite et suis fier de pouvoir passer le relais de la présidence d'une association en aussi bonne santé.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité

Rapport d'Activité 2021/2022 :

Dates	lieux	Bateaux	Skipper	Nbre pers	notes
27 nov au 11 décembre 2021	Guadeloupe	Bali 4	Eric Guyot	9	Touristique
8 au 22 janvier 2022	Iles Vierges Britanniques	Lagoon 40 Bali 4.3	Claude Lebeau Jean-Luc Rothan	8 8	Touristique Touristique
14 au 29 mai 2022	Palma de Majorque	Bavaria 46 Bavaria 45	Claude Lebeau Jean-Luc Rothan	7 8	Touristique Touristique
21 au 29 mai 2022	Palma de Majorque	Oceanis 45	Hervé Weingaertner	8	Touristique
8 au 11 juin 2022	Le Verdon	Challenge USCF Nord-Est Voile			
18 au 24 juin 2022	Le Crouesty	Feeling 44	C Lebeau	10	Familiale et éducative
7 au 10 sept 2022	Brest	Challenge National USCF			
24 septembre au 1 ^{er} oct 2022	La Rochelle	Oceanis 34 Oceanis 38 RM 10.70 Dufour 450 GL	Jean-Luc Rothan Claude Lebeau Jackie Delozanne Stéphane Maurice	5 6 5 6	Croisière d'automne
22 octobre 2022	Eckartswiller près Saverne	Assemblée Générale Annuelle		33	

Nous n'avons pas eu à déplorer de cas de Covid cette année sur nos bateaux. Le pass sanitaire a été supprimé le 31 juillet 2022. Il n'y a plus de mesure sanitaire coercitive.

Concernant les subventions :

Le Conseil Départemental de l'Aisne nous a accordé cette année encore une subvention de fonctionnement de 280€ en tant que club sportif affilié à l'Ufolep, ainsi qu'une subvention de 197€ pour nous soutenir dans l'achat de 4 VHF(en attente du virement bancaire). De même, nous

avons reçu une subvention de l'USCF de 461€ pour valoriser notre participation au challenge national et en tant que club sportif cheminot.

A noter la décision contestée de l'USCF N/E d'organiser son challenge au Verdon. Les conditions de navigation en régate ne sont pas conformes au cahier des charges institué en novembre 2014. L'accueil dans une structure délabrée n'a pas pu permettre de prendre les repas dans des conditions correctes.

De plus, la journée d'entraînement qui précède le challenge national et permet aux équipages de découvrir les matériels et leurs équipiers, a été supprimée sans concertation.

Enfin les dates de challenge N/E et de réunion de CT sont fixées autoritairement entraînant un malaise entre La CT Voile et le bureau de l'USCF N/E. Pour ces raisons, une partie de notre club n'a pas pu participer à la rencontre voile au Verdon en 2021, et je n'ai pu assister à la CT Voile du 11 octobre alors que nous avons proposé une date en janvier dont il n'a pas été tenu compte.

Depuis 1991 où j'ai participé à la création de la section Voile Nord-Est, nous n'avons jamais connu un tel fonctionnement autoritaire sans qu'il soit tenu compte de l'avis de la CT.

12 licencié(e)s de Voile Aventure ont participé à au moins un challenge USCF. Notre crainte est aussi que ces agissements ne démobilisent les participants qui font de la voile

Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité moins une voix contre

Rapport Financier Exercice 2021/2022

La situation de trésorerie est conforme aux relevés bancaires comme en atteste le rapport des réviseurs aux comptes qui vous sera livré à l'issue du présent rapport financier.

Vous trouverez ci-dessous le tableau des recettes et dépenses de l'exercice complété par la situation de notre trésorerie.

Ce tableau fait en particulier apparaître les subventions qui nous ont été accordées durant cet exercice :

- 280€ par le Conseil Départemental de l'Aisne
- 461€ par l'USCF

Vous constaterez un résultat négatif de **6484.30€**. Ce résultat n'est bien sûr qu'apparent et appelle les commentaires ci-après :

- Sur cet exercice nous avons réglé le solde des locations de bateaux pour les Iles Vierges soit **10705.00€**. Nous avons encaissé des membres participants la somme de **7325€** (la différence avait été payée par les membres lors de l'exercice précédent). Cela explique donc une différence de **3380€**

- Nous avons également remboursé aux membres qui en avaient encore des avoirs pour la somme de **2268€**

- Nous avons acheté 4 VHF pour **564€**

Soit un total de **6212€**. Le reste soit **272.30€** est justifié par plusieurs éléments du tableau et constitue le résultat négatif réel.

La trésorerie fait apparaître un montant de fonds propres au 05/10/2022 de **9350.94€** (Compte Courant + Livret A). Après balance des recettes et charges constatées en avance et provisionnement des avoirs résiduels des membres, le montant de ces fonds propres est de **8660.94€**. Ce montant est à comparer à celui de nos fonds propres lors des deux AG précédentes :

AG 2021 (22/10/2021) :	9800.24€
AG 2020 (6/3/2021) :	9637.93€

On peut donc constater :

- La diminution de ces fonds propres depuis l'exercice précédent de **1139.30€**

Cette diminution est essentiellement due à :

- L'achat de 4 VHF pour **564€** (à ce titre une subvention de **197€** vient de nous être accordée par le conseil départemental de l'Aisne et nous sera prochainement mandatée)

- Excédent dépenses AG/recettes AG 2021
- Coût supplémentaires sorties (réparation bateau loué, remboursements participation non totalement couverts par la marge, achat documents de navigation)

En conséquence, et jusqu'à reconstitution de notre trésorerie propre de 10 000€, nous allons devoir conserver l'excédent sur la marge de 10% que nous appliquons sur les participations aux croisières.

Je suis bien sûr à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

VOILE AVENTURE

Revenus et Dépenses du 15/10/2021 au 05/10/2022

Revenus			Dépenses		
Dons			Frais de Fonctionnement		
Renoncement frais de déplacement	1534,00		Frais Déplacement	1534,00	
		1 534,00	Frais Envoi Bibliothèque	19,90	
Recettes Membres			Librairie Documentation	169,01	
Cotisations	771,00		Logiciels (Navionics + Office)	117,53	
Hébergement (AG)	378,00		Matériel Navigation (VHF)	564,00	
Repas (AG)	867,00		AG 2021 Lac du Der	2 266,60	
Activités diverses (AG)	202,00		AG 2022 Eckartswiller (Acompte Salle)	150,00	
Participations Croisières	29 945,00				4 821,04
Licences UFOLEP	1 921,00		Frais Bancaires		
		34 084,00	Abonnement/Services	48,50	
Recettes Membres constatées d'avance			Frais Divers	30,52	
AG 2022 + Cotisation 2023	373,00				79,02
		373,00	Frais de Correspondance		
Recettes Bancaires			Hébergement site internet	13,19	
Intérêts Livret A CE	76,60				13,19
Rbt Frais bancaires Divers extournés	30,52		Remboursements Avoirs membres		
		107,12	Reprises pour participation Croisières	2 268,00	
Retrocessions					2 268,00
Reprise Boissons AG et Reprise Participation Caisse de Bord suite désistement	310,86		Sorties		
		310,86	Location Bateaux	31 870,27	
Recettes Exceptionnelles			Remboursement Participation Croisière suite désistement	725,00	
Avoirs Coolsailing + Dream Yacht	1 352,82		Assurance Rachat de franchise	772,72	
		1 352,82	Ass. Annulation + Rachat de franchise	759,07	
Subventions			Restitution marge initiale non utilisée sur Participation Croisière	1 416,00	
Conseil Départemental Aisne	280,00		Réparation Bateaux loués	150,00	
USCF	461,00		Café Restaurant	150,30	
		741,00			35 843,36
Résultat d'Exercice		6 484,30	UFOLEP		
Total Catégories de Revenus		44 987,10	Licences Membres	1 795,99	
			Affiliation	166,50	
					1 962,49
			Total Catégories de Dépenses		44 987,10

TRESORERIE

Solde global au 05/10/2022	9 350,94	Solde Compte Courant CE au 05/10/2022	291,99
Solde global au 14/10/2021	15 835,24	Solde Livret A au 05/10/2022	9 058,95
Résultat d'Exercice*	-6 484,30		
		Solde Global au 05/10/2022	9 350,94
Avoirs résiduels des membres	- 467,00		
Recettes 2022/2023 constatées en avance	- 373,00		
Charges 2022/2023 constatées en avance (Acompte location salle AG 2022)	150,00	Solde de trésorerie après encaissements et Débits à venir (9350,94 - 690,00)	8 660,94
		Pour rappel	
		Solde Trésorerie (fonds propres) fin exercice 2020/2021	9 800,24
Somme résiduelle à Débiter	- 690,00	Solde Trésorerie (fonds propres) fin exercice 2019/2020	9 637,93

Vote du rapport financier :

Le Rapport financier est adopté à l'unanimité moins 1 abstention.

Budget prévisionnel 2023.

L'établir eût été aligner des chiffres sans que cela corresponde à une activité prévue.

Notre projet 2023 n'est pas connu et il va se ficeler un peu mieux à partir d'aujourd'hui.

Ce qui est sûr, c'est que nous ne prenons pas ou peu de risques. Nos frais fixes sont faibles et réguliers. Ils sont largement couverts par les cotisations et les subventions.

Pour les croisières : nous demandons une participation de l'équipage qui couvrent les frais plus 10% environ. A l'issue de la croisière, si nos fonds propres sont supérieurs à 10000€ et si nous ne déplorons pas d'absence remboursée et de casse de bateau, nous restituons dans la caisse de bord l'excédent encaissé.

Les frais de l'AG qui sont assez conséquents sont couverts par votre participation et par l'excédent de recettes sur les cotisations et les subventions.

Cotisations 2022/2023

Elles ont été augmentées l'an dernier pour application cette année

Cotisation + licence 44 € ; Cotisation seule 28 €..

Je vous propose de maintenir ces tarifs pour 2023/2024

Vote du maintien du tarif des cotisations à partir de l'exercice 2023/2024

L'AG se prononce pour le maintien du tarif des cotisation à l'unanimité.

Election du nouveau Conseil d'Administration

Rappel des élections de ces dernières années

2017 élus :	Jean-Marc Collard	Jackie Delozanne
2018 élus :	Hervé Weingaertner	Hervé Petitnicolas
2019 élus :	Eric Guyot	Gérard VanLoo
2020 élus :	Jean-Marc Collard	Claude Lebeau
2021 élus :	Hervé Weingaertner	Jackie Delozanne
	Christian Wolff	Marc Hausser

Les huit membres du CA sont renouvelables par tiers comme indiqué dans notre modification de statuts. 2 administrateurs sont sortants rééligibles cette année

Gérard VanLoo et Hervé Petitnicolas sont sortants rééligibles. Le nouveau conseil élira ensuite un nouveau président, car Jackie ne se représente pas à ce poste.

Nous n'avons pas reçu d'autres candidatures mais nous invitons habituellement les skippers et autres volontaires désireux de prendre part à notre fonctionnement.

Vote :

Gérard Vanloo et Hervé Petitnicolas sont élus à l'unanimité des voix

Election du Conseil d'administration

Président: Hervé Weingaertner	Vice Président: Jackie Delozanne
Trésorier: Gérard Van Loo	Trésorier adjoint: Marc Hausser
Secrétaire: Jean-Marc Collard	Secrétaire adjoint: Christian Wolff
2 Administrateurs : Claude Lebeau, Hervé Petitnicolas,	

L'élection de nouveau Président demeurant en Moselle nous oblige à nous réunir en Assemblée Générale Extraordinaire pour déplacer l'Association dans ce département.

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Nous allons vous demander de nous accorder les moyens de prendre toutes mesures utiles pour réaliser ce transfert de l'Aisne vers la Moselle en se conformant à la législation de la Moselle : Notre association « loi de 1901 » deviendra association sous le régime du Code Civil Local.

Dans un premier temps, aujourd'hui nous allons vous demander de modifier les statuts afin de clôturer l'exercice Ufolep dans l'Aisne (jusque Août).

Le siège social est fixé au domicile d'un membre du club.

« Le siège social est fixé au domicile du Président.

Il peut être transféré par délibération de l'assemblée générale. »

Devient

« Le siège social est fixé au domicile d'un membre de l'Association.

Il peut être transféré par délibération de l'assemblée générale. »

Adresse du siège : Voile Aventure 3 rue du mont des Chênes 02860 CHAMOUILLE

Dans un deuxième temps, nous basculerons de l'UFOLEP 02 à l'UFOLEP 57.

Lors d'une Assemblée Générale Extraordinaire, nous modifierons de nouveau les statuts pour les mettre en conformité avec le Code Civil Local, tout en préservant l'esprit actuel des textes fondement de notre l'Association.

La modification du statut est adoptée. De plus le bureau prend toutes dispositions utiles au transfert de l'association en Moselle notamment la programmation d'une Assemblée Générale Extraordinaire. Ces dispositions sont adoptées à l'unanimité.

Fin de l'Assemblée Générale Extraordinaire et reprise de l'Assemblée Générale Ordinaire

Prévisions Activités 2023 :

De nombreuses destinations sont demandées et proposées. Elles seront déclinées dans un formulaire à paraître la semaine prochaine.
Il sera joint au présent compte rendu.

Questions et sujets divers :

Salon Nautique. Les volontaires se retrouveront le mardi 6 décembre au salon nautique de Paris.
Proposition de participer à un séjour à thème nautique qui se ferait à partir d'un site d'hébergement et proposerait des activités telles que : voile légère, kite surf, plongée, canoé-kayak, char à voile etc...A approfondir.

Fin de la réunion à 19h00, suivi du pot de l'amitié et d'un repas traiteur.

Le président

Hervé Weingaertner



Le secrétaire

Jean-Marc Collard



Le trésorier

Gérard Van Loo

